Compte rendu

Date : 01/10/2026 Lieu : Fresnay sur Sarthe

Objet :	**Réunion de bureau AMA**	**Ordre du jour : Vie du club**	
Nom :		Statut	Observations
Organisateur : **Cyril BRION**		Président	
Rédacteur : **Jérémy LEPELTIER**		Trésorier	
Participants :			Observations (absents, excusés…)
Cyril BRION		Président	Présent
Jérémy LEPELTIER		Trésorier	Présent
Camille BOUJU		Co-sécrétaire	Présente
Matthias MORTIER		Référent communication	Présent
Alexis MONTAROU		Co-sécrétaire	Présent
Cyrille ESNAULT		Président adjoint	Présent
Tony GEORGE			Présent
Laurent BASARA			Présent
Florian LEJOLIVET			Présent
Blandine RENOU			Présente
Jonas DENIS			Excusé

Le bureau s'est retrouvé jeudi 1 octobre 2026 à 18h dans le but d'éclaircir quelques sujets.

Ordre du jour :

- Âge sur la piste des adolescents
- Faire un point sur le G3
- Adhésion & renouvellement de licence
- Tombola et postes vacants
- Point sur les équipements (équipement chasuble fluo pour l'hiver pour les jeunes…)
- Sur la boutique et les futurs produits disponible prochainement (communication…)
- Formation entraîneur avec la fd pour Matthias et d'autre formations utiles pour le club
- Organisation et quelle activité pour le téléthon (action de communication…)

Compte rendu

Nature du sujet	Thèmes abordés	Informations Décisions	Responsable de l'action	Échéance	Date de mise en œuvre
SECURITE	**Diplôme**	L'inscription de Matthias concernant son diplôme Niveau 1 de l'encadrement sportif aura lieu d'ici 15jours. - Sa formation se tiendra au printemps 2027.	Matthias MORTIER	Printemps 2027	
	Équipements	Pour la sécurité de **TOUS les licenciés, enfants comme adultes**, il est indispensable de venir aux entraînements avec **une chasuble et/ou une lampe frontale ou ventrale**. Une demande va également être faite auprès de **Groupama**, notre sponsor, afin d'obtenir des gilets jaunes pour l'école d'athlétisme.			
	Sécurité piste d'athlétisme	Plusieurs athlètes adultes ont sollicité le club afin de savoir s'il serait possible que leurs enfants participent à la séance du mardi soir en même temps qu'eux. Jérémy a rappelé les règles en vigueur : **pour les jeunes de moins de 14 ans, un encadrement spécifique par un entraîneur est nécessaire**. Par ailleurs, la présence d'un **entraîneur diplômé sur la piste est obligatoire pour l'encadrement des mineurs**. Le bureau souhaite qu'un sondage soit réalisé auprès des licenciés afin de mieux définir les attentes concernant cette deuxième séance : compétition ou loisir. Dans l'attente de cette réflexion, il a été convenu que la présence des jeunes entrant dans leur 16e année (15 ans en septembre) pourra être tolérée, sous réserve que leur licence soit finalisée. Il a également été décidé que ces jeunes seront intégrés et encadrés au sein du groupe 3 (à confirmer en fonction du niveau)	L'ensemble du bureau	Début 2027	

Nature du sujet	Thèmes abordés	Informations Décisions	Responsable de l'action	Échéance	Date de mise en œuvre
ENTRAINEMENT	**Licenciés 2026-2027**	Pour cette nouvelle saison, le club compte 19 licenciés au sein de l'école d'athlétisme et 51 licenciés adultes, soit un total de 70 licenciés.			
	Arrêté préfectoral	Jérémy souhaite également souligner qu'en cas d'arrêté préfectoral interdisant ou limitant l'accès à la piste, il ne sera pas présent pour encadrer la séance. Cette décision vise à garantir la sécurité de tous et à ne pas mettre en péril son diplôme d'entraîneur.	L'ensemble du bureau		
	Accompagnement groupe 3	Reprise du groupe 3 par Jérémy LEPELTIER.	Jérémy LEPELTIER		Dès le 6/10/2026

Compte rendu

Nature du sujet	Thèmes abordés	Informations Décisions	Responsable de l'action	Échéance	Date de mise en œuvre
COMMUNICATION	**Boutique en ligne**	Changement de modèle veste/sweat des années précédentes car celui-ci n'est plus disponible, un nouveau modèle de la même marque sera proposé. - Athlète enfant : 30€ - Athlète adulte : 40€ **Nouvel équipement :** nouvelle veste coupe-vent Craft sera également proposée - Athlète enfant : 25€ - Athlète adulte : 30€	Matthias MORTIER		
	Tombola	L'opération tombola est toujours d'actualité, avec divers lots encore à gagner. Plusieurs opérations de ventes sont à venir : au moment de Noël, de la galette et du Fresn'Urban trail.	Matthias MORTIER		
	Téléthon	Le week-end du 5 décembre se tiendra sur Fresnay le téléthon. Il a été décidé que le club d'athlétisme organisera une animation en nocturne le vendredi 4 décembre, afin de récolter des fonds au profit du Téléthon.			
	Questions diverses	Les tours de cou restants de la Ronde des Alpes Mancelles seront proposés à la vente aux athlètes au tarif de 5€ l'unité.	Matthias MORTIER		

Planning des réunions :

La prochaine réunion du bureau est prévue 05/11/2026 à 18h00, afin d'organiser le téléthon.

La galette du club aura lieu le vendredi 15 janvier 2027